

Consommer responsable, d'accord, ...  
mais à quelle ACV (Analyse de Cycle de Vie) se fier ?

J'ai récemment été déroutée, une fois n'est pas coutume, par une information concernant les briques alimentaires. Vous savez, celles que l'on achète vite fait par pack de 6 ou 12 en grande surface (les magasins bio en proposent aussi...) ; celles que l'on glisse vite fait dans le cartable du petit dernier le matin avant d'aller à l'école ; celles que l'on récupère ou pas, que l'on trie ou non, le soir après une journée passée vite fait.

Donc la brique alimentaire, c'est une héroïne de notre quotidien. Tantôt remplie de jus de fruits, tantôt de lait chocolaté, quelle allure et quelle modernité ! Mais c'est une héroïne mal aimée depuis cette manie de calculer... quoi, au fait ? Ah oui, l'impact environnemental et plus précisément les émissions en CO<sub>2</sub>, l'un des gaz responsable de l'effet de serre. C'est que la bataille est rude pour la belle : on lui oppose les vertus d'une jolie bouteille en verre et la grâce d'une danaïde en plastic. Et voilà que vient d'être opportunément publiée une étude (2) qui m'apprend, à ma grande stupéfaction de consommatrice moyenne, que la brique Tetra Pak –pour ne pas la nommer et pour ne pas nommer l'entreprise qui a diligenté l'étude– est plus écologique que ses rivales de gondoles. Et débrouille-toi avec ça ! L'héroïne des cours de récré voit peut-être son honneur rétabli, mais, moi, je suis désorientée.

C'est évident que l'information du consommateur est devenue un enjeu que les boîtes ne peuvent plus négliger. C'est tout aussi évident que l'expertise d'agences spécialisées dans les ACV est recherchée par les dites boîtes pour disqualifier la concurrence. Et c'est finalement tout aussi évident que des organismes de défense de l'environnement deviennent partenaires des mêmes boîtes par conviction (soutenir l'amélioration progressive des acteurs économiques) et par nécessité (besoin de fonds pour les actions de défense de l'environnement dans un contexte qui lui est peu propice). Bon, et après ? Demain, dans le rayon des boissons pour mes bambins, qu'est-ce que je fais ?

Honnêtement, je me dis que ce serait mieux de ne pas acheter de briques, ni de bouteilles en plastic ou en verre : pourquoi pas la bonne vieille gourde ? On m'objectera à raison que ce n'est pas commode pour l'enfant (courir avec une gourde, si jeune !...), que ce n'est pas possible à l'école... A voir et à changer. Il y a bien des règlements intérieurs. On peut les faire évoluer, non ? Il y a bien des parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole, non ? Un petit geste, quand même, ce serait un bon début en matière d'éducation à la citoyenneté (3)! Et puis, sur un autre plan, on m'enlèvera assez difficilement de l'idée (je suis un peu gourde, on l'aura compris) que des usines recyclant le verre dans notre région, ce serait pas si mal. C'est sûr, c'est ni sexy ni super ambitieux, donc pas trop

dans les canons actuels de la République, mais bon, juste quelques petites usines qui boucleraient la boucle... pour l'environnement et avec des emplois à la clef.

© YdLB, locobio.org – 2 mai 2008

(2) La vérité sur l'impact des emballages, avril 2008 : [http://www.emballagedigest.fr/dotclear/images/BONUS%202008/avril\\_08/Tetra%20PaK%20ACV.pdf](http://www.emballagedigest.fr/dotclear/images/BONUS%202008/avril_08/Tetra%20PaK%20ACV.pdf)

(3) Parmi les pratiques exemplaires, à signaler le « défi de la boîte à lunch écologique » chez nos amis québécois : [http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zBoite\\_563.pdf](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/upload/Publications/zBoite_563.pdf)